



Conseil de direction

Mandat

Dernière mise à jour : 25 avril 2022

Contexte

Coalition Publica est un partenariat entre Érudit et le Public Knowledge Project (PKP) pour faire progresser l'édition savante numérique, la diffusion en libre accès et la capacité de recherche en sciences humaines et sociales au Canada.

Coalition Publica s'appuie sur des relations établies avec des initiatives existantes, pour développer de nouveaux services, accroître les connaissances et l'engagement, et collaborer en vue d'établir un environnement de libre accès équitable et durable au Canada. Les comités et la communauté de Coalition Publica offrent leurs expertises, leurs conseils et leur capacité à établir des relations pour atteindre ces objectifs communs.

Coalition Publica est financée par la Fondation canadienne pour l'innovation et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Sa mission est de construire et de pérenniser une infrastructure pancanadienne d'édition, de diffusion et de recherche au service des milieux de l'édition savante francophone et anglophone.

Structure

La structure du partenariat de Coalition Publica est composée de trois comités : le conseil de direction, le comité consultatif des parties prenantes, et le comité consultatif international.

Les organes de gouvernance de PKP et d'Érudit, responsables de Coalition Publica, ont confié au conseil de direction le mandat, d'une part, de recueillir les avis du comité consultatif des parties prenantes et, d'autre part, de leur faire des recommandations. Les groupes d'utilisateurs et utilisatrices relèvent du comité consultatif des parties prenantes.

Objectifs

Le Conseil de direction assurera la supervision et la reddition de comptes pour les démarches conjointes entreprises par PKP et Érudit dans le cadre de Coalition Publica, afin de faciliter la réalisation des objectifs suivants :

- S'assurer de l'alignement stratégique des deux organismes concernant leurs activités en soutien à l'édition de revues savantes canadiennes ;
- Concevoir et soutenir des activités d'apprentissage pertinentes afin d'encourager la transition vers le libre accès dans les sciences humaines et sociales.
- S'assurer que les nouvelles opportunités de développement sont évaluées et poursuivies, et que les objectifs et les conditions du programme de financement sont atteints.

Rôles et responsabilités

- Faire avancer la cause commune d'Érudit et de PKP à travers le développement de l'initiative conjointe Coalition Publica ;
- Créer un espace d'échange d'information entre les instances dirigeantes d'Érudit et de PKP ;
- Servir de tribune pour cibler et examiner les enjeux qui surviennent dans le cadre de la collaboration et toute autre question soulevée par l'une ou l'autre des parties ;
- Superviser le développement d'un plan stratégique commun et le recommander pour approbation aux instances dirigeantes d'Érudit et de PKP ;
- Développer un plan d'action et un budget annuel et les recommander pour approbation aux instances dirigeantes d'Érudit et de PKP ;
- Suivre le plan stratégique et le plan/budget des opérations annuelles et rendre des comptes sur une base trimestrielle aux instances dirigeantes d'Érudit et de PKP ;
- Procéder à une évaluation annuelle des risques et rendre compte des résultats aux instances dirigeantes d'Érudit et de PKP ;
- Développer des politiques de gouvernance et des processus pour les instances dirigeantes de Coalition Publica, y compris une politique concernant les conflits d'intérêts ;
- Suivre les indicateurs clés de performance de Coalition Publica pour s'assurer qu'ils sont atteints en temps opportun ;
- Produire des rapports et des demandes de subventions conjoints, au besoin.

Composition du comité

- Neuf membres votants ou votantes :
 - Les instances dirigeantes d'Érudit et de PKP nommeront chacune un représentant ou représentante;
 - Simon Fraser University et l'Université de Montréal nommeront chacune deux représentants ou représentantes;
 - La directrice générale d'Érudit (d'office) ;
 - Le directeur des opérations de PKP (d'office) ;
 - Le président ou la présidente du comité consultatif des parties prenantes (d'office).
 - Le président ou la présidente du comité consultatif international (d'office).
- Deux consultants ou consultantes non votants :
 - Érudit et PKP nommeront chacun un chercheur ou une chercheuse associée.

Coalition Publica souscrit aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Dans le cadre de cet engagement, l'une des mesures vise à ce que la composition de ses comités et de ses groupes favorise la diversité des points de vue, et contribue à une participation équitable de tous les membres de la communauté. Nous nous emploierons à assurer délibérément la représentation de nombreux facteurs de diversité tels que le sexe, le genre, le handicap, l'identité autochtone, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, l'âge, la langue, la parentalité, l'immigration, l'emplacement géographique ou encore le statut socioéconomique.

Le conseil de direction choisira deux membres pour la co-présidence, dont l'un ou l'une sera issue de ses membres nommés par Érudit, et l'autre, de ses membres nommés par PKP.

Toutes les nominations au conseil de direction seront pour un mandat renouvelable de deux ans. Dans l'éventualité d'une ouverture de poste au sein du conseil, la partie qui a nommé la personne membre précédente nommera la suivante, et la personne ainsi nommée servira le reste du mandat d'origine.

La co-présidence ou les directions d'Érudit et de PKP peuvent inviter des membres du personnel ainsi que tout autre consultant ou consultante à assister à des réunions du conseil de direction.

Ordres du jour et calendrier des rencontres

- La co-présidence et les directions d'Érudit et de PKP dresseront les ordres du jour (ODJ) et inviteront les autres membres à suggérer des points à aborder.
- Les ODJ et les documents connexes seront distribués au moins une semaine avant les réunions.
- Les réunions du conseil auront normalement lieu trois ou quatre fois par année et ne dureront pas plus d'une heure.
- Les réunions se tiendront par visioconférence.
- Les ODJ et les notes des réunions seront disponibles sur Google Drive.
- La communication entre les réunions se fera par courriel.

Engagement des membres du comité

L'ensemble des membres du conseil accomplira son travail honnêtement et de manière intègre, et suivra les [Principes et mise en pratique pour les rencontres bilingues](#).

Ils et elles travailleront au meilleur de leurs aptitudes pour faire avancer les intérêts de Coalition Publica, mais leur responsabilité fiduciaire demeurera envers l'organisme qui les aura nommés au conseil de direction.

Les membres du conseil viseront le consensus dans la mesure du possible. Si un vote est nécessaire, la majorité l'emportera.

Les membres devraient être disponibles pour assister et participer à la plupart des réunions. Dans l'éventualité où ces personnes ne pourraient être présentes, elles pourront soumettre à la co-présidence le nom d'un remplaçant ou une remplaçante pour approbation.